

Non classifié

TD/ECG(2004)5/FINAL



Organisation de Coopération et de Développement Economiques
Organisation for Economic Co-operation and Development

01-Sep-2004

Français - Or. Anglais

DIRECTION DES ECHANGES
COMITE DES ECHANGES

TD/ECG(2004)5/FINAL
Non classifié

Groupe de travail sur les crédits et garanties de crédit à l'exportation

CREDITS A L'EXPORTATION ET ENVIRONNEMENT: INFORMATIONS SUR LES PROJETS DES CATEGORIES A ET B NOTIFIES POUR 2003

Le présent document contient des informations relatives aux projets des catégories A et B notifiés par les Membres du Groupe de travail sur les crédits et garanties de crédit à l'exportation pour l'année 2003 conformément au projet de Recommandation de 2001 sur des approches communes concernant l'environnement et les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public qui a été appliqué sur une base volontaire entre janvier 2002 et décembre 2003.

Contact: Xcred.Secretariat@oecd.org

JT00168430
ta.23943

Document incomplet sur OLIS
Incomplete document on OLIS

Français - Or. Anglais

**CREDITS A L'EXPORTATION ET ENVIRONNEMENT :
INFORMATIONS SUR LES PROJETS DES CATEGORIES A ET B NOTIFIES POUR 2003**

I. Introduction

1. Conformément au paragraphe 19 des Approches communes de 2001 [TD/ECG(2000)11/REV6], *“le Groupe de travail (...) en tenant dûment compte de la confidentialité des opérations commerciales, publiera chaque année des informations globales sur la base des rapports établis par les Membres conformément au paragraphe 21”*. Le rapport qui suit présente ces informations globales pour l'année 2003.

II. Nombre et volume des projets notifiés pour 2003

2. Dix-sept Membres du Groupe de travail ont notifié 132 projets des catégories A et B pour l'année 2003 (contre 137 projets pour 2002), ce qui représente un volume total de soutien public¹ de 7 257 millions de DTS (9 618 millions de DTS pour 2002), soit une réduction de 25 % par rapport à 2002.

3. En ce qui concerne les projets de la catégorie A, 52 ont été notifiés par 15 Membres du Groupe de travail pour avoir un volume connexe de soutien public de 4,4 milliards de DTS (c'est-à-dire le même nombre de projets que pour 2002, année pour laquelle le montant s'élevait à 4,1 milliards de DTS). Quarante projets ont été notifiés par 14 Membres dans la catégorie B pour un volume connexe de 2,9 milliards de DTS (contre 88 projets d'un volume de 5,6 milliards de DTS en 2002).

III. Analyse par secteur : Nombre de projets

(i) Projets de la catégorie A

4. Les 52 projets de la catégorie A ont été centrés dans cinq grands secteurs : énergie (37 % du total), industrie manufacturière (27 %), industrie extractive (19 %), transports & télécommunications (10 %) et construction & aménagements hydrauliques (8%) ; presque tous ces secteurs à l'exception des télécommunications sont mentionnés dans la liste indicative des secteurs et zones sensibles figurant à l'Annexe I des Approches communes de 2001 [Tableau 1].

(ii) Projets de la catégorie B

5. Dans la catégorie B, l'industrie manufacturière (les cimenteries, les industries métallurgique et forestière et les usines chimiques), ont représenté 38 % du nombre total ; 25 autres pour cent ont concerné l'énergie (énergie éolienne/centrales au mazout/centrales au gaz), suivie du secteur de la construction et des aménagements hydrauliques (complexes commerciaux et cinématographiques, projets d'approvisionnement/de traitement de l'eau et projets de draguage) avec 17 %, de l'industrie extractive avec 9 % (projets de prospection gazière/de transformation ou de liquéfaction du gaz) et des transports et télécommunications (transports ferroviaire/aérien/routier) avec 7 %. Les projets concernant d'autres

¹ Dans le présent document, le terme “volume” signifie la “partie du montant du marché qui bénéficie du soutien public d'un organisme de crédit à l'exportation”.

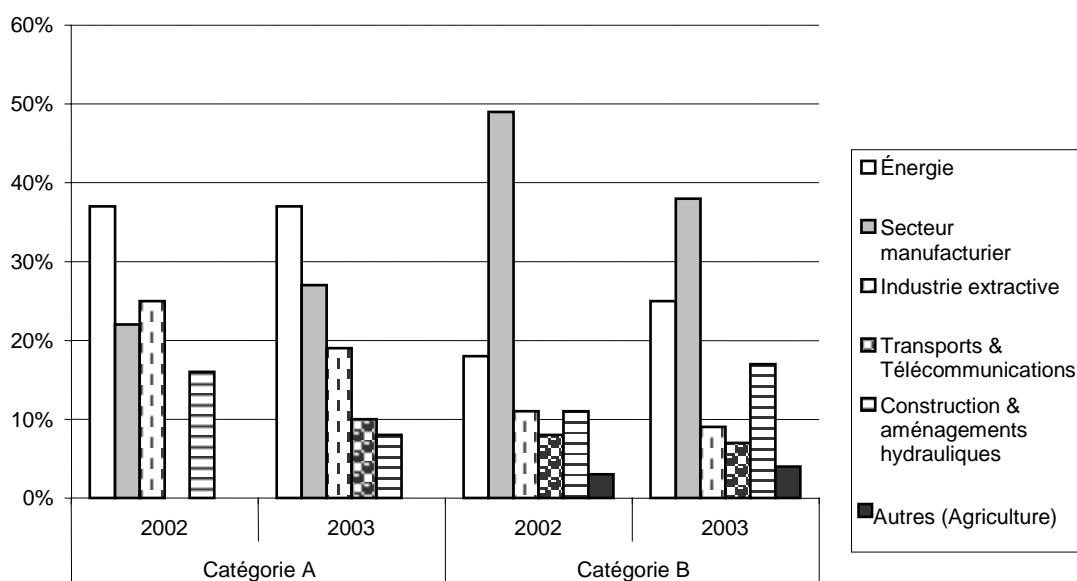
secteurs (comme les systèmes d'irrigation agricole et la production de cultures vivrières) ont représenté 4 % [graphique 1].

Tableau 1 : Nombre de projets de la catégorie A par secteur pour 2003

ENERGIE 19 projets	SECTEUR MANUFACTURIER 14 projets	INDUSTRIE EXTRACTIVE 10 projets	TRANSPORTS & TELECOMMUNICATIONS 5 projets	CONSTRUCTION & AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES 4 projets
<ul style="list-style-type: none"> - 4 centrales hydroélectriques - 4 centrales nucléaires - 2 centrales au gaz - 3 oléoducs - 2 centrales au charbon - 1 gazoduc - 1 centrale au fuel - 1 projet de production d'énergie (turbines à gaz) - 1 projet de transmission d'énergie électrique (alimentation d'une sous-station) 	<ul style="list-style-type: none"> - 6 usines chimiques - 3 projets d'usines de pâte et papier - 3 projets de raffineries de pétrole - 2 projets de production d'aluminium 	<ul style="list-style-type: none"> - 4 projets dans le secteur de l'industrie extractive, portant sur l'or (2), le nickel (1) et les métaux précieux (1) - 3 projets d'exploitation pétrolière offshore - 2 projets de mise en valeur de gisements de gaz - 1 projet de production de GNL 	<ul style="list-style-type: none"> - 2 projets de transport hydraulique - 1 projet de transport aérien - 1 projet de transport routier - 1 réseau de câbles en fibres optiques 	<ul style="list-style-type: none"> - 3 projets de draguage - 1 usine de traitement des eaux usées

6. Le graphique 1 ci-après montre la ventilation sectorielle par nombre et catégorie de projets pour 2002-2003.

Graphique 1 : Comparaison des projets des catégories A et B par secteur (2002-2003)



IV. Analyse sectorielle : Volume des projets

7. Le volume total des projets de catégorie A notifiés en 2003 s'est élevé à 4 380 millions de DTS (+7,9% par rapport à 2002). Par secteur, c'est l'énergie qui a représenté le plus gros volume de projets, suivie des secteurs manufacturier et de l'industrie extractive ; ces trois secteurs ont représenté ensemble un volume proche de celui de 2002 [tableau 2].

8. Quant aux projets de la catégorie B, le volume total notifié a été de 2 877 millions de DTS (soit une diminution de 48,2% par rapport à 2002). En ce qui concerne les principaux secteurs, il s'est agi en 2003 de l'énergie, de l'industrie manufacturière et de l'industrie extractive, avec un volume global de 2 216 millions de DTS, (contre, en 2002, l'industrie manufacturière, les transports et télécommunications et l'industrie extractive, avec un volume global de 4 200 millions de DTS) [tableau 3].

9. Un soutien public a été accordé aux projets dans lesquels la part des Membres était inférieure à 10 millions de DTS : les Membres du Groupe de travail ont notifié sept projets (13,2%) dans la catégorie A et 17 projets (21,3%) dans la catégorie B.

Tableau 2 : Volume et nombre de projets de la catégorie A par secteur (2002-2003)

Secteur	Nombre de projets				Volume global (Millions de DTS)			
	2002		2003		2002		2003	
	Nombre	%	Nombre	%	Volume	%	Volume	%
Energie	18	37	19	37	1 953	48	1 985	45
Industrie manufacturière	11	22	14	27	1 129	28	1 283	29
Industrie extractive	12	25	10	19	635	16	757	17
Transports & Télécommunications	-	-	5	10	-	-	285	7
Construction & aménagements hydrauliques	8	16	4	8	342	8	70	2
Total	49		52		4 059		4 380	

Tableau 3: Volume et nombre de projets de la catégorie B par secteur (2002-2003)

Secteur	Nombre de projets				Volume global (Millions de DTS)			
	2002		2003		2002		2003	
	Nombre	%	Nombre	%	Volume	%	Volume	%
Energie	16	18	20	25	822	15	1 007	35
Industrie manufacturière	43	49	30	38	1 625	30	781	27
Industrie extractive	10	11	7	9	1 230	22	428	15
Transports & Télécommunications	7	8	6	7	1 345	24	308	11
Construction & aménagements hydrauliques	10	11	14	17	460	8	298	10
Autres (Agriculture)	2	3	3	4	77	1	55	2
Total	88		80		5 559		2 877	

V. Catégorie d'études environnementales effectuées

(i) Projets de la catégorie A

10. Dans le cas de 78,8% (40 projets) des projets de la catégorie A (67% en 2002), 12 des 15 Membres du Groupe de travail qui ont notifié des projets de la catégorie A ont recouru à une évaluation de l'impact sur l'environnement (EIE) comme base pour la phase d'examen. Sept Membres ont eu recours à une EIE pour tous les projets de cette catégorie examinés (c'est-à-dire pour 23 projets). Trois Membres ont eu recours à des EIE pour la plupart de leurs projets de la catégorie A, tandis que deux Membres l'ont fait pour la moitié de leurs projets de cette catégorie.

11. Pour ce qui est des 22,6% restants (12 projets) notifiés dans la catégorie A :

- L'EIE a été remplacée par d'autres catégories d'études d'impact : déclaration d'impact environnemental, questionnaire d'étude/de vérification de l'impact environnemental (questionnaire d'impact de la BERD, par exemple), normes de la Banque mondiale, documentation fournie par l'auteur du projet et informations complémentaires fournies par l'exportateur (11 projets).
- Des informations correspondantes ont été obtenues et échangées avec d'autres organismes de crédit à l'exportation (un projet).

(ii) Projets de la catégorie B

12. Les Membres du Groupe de travail ont demandé une EIE pour 17,5% (14 projets) des projets de la catégorie B pour 2003 (contre 6% ou cinq projets en 2002). Pour les 66 autres projets, les Membres du Groupe de travail qui ont fourni des informations ont procédé sur les bases ci-après, qui ne s'excluent pas toutes mutuellement :

- Questionnaires d'impact/de vérification de l'impact environnemental (38 projets)
- Examen des paramètres par comparaison avec les tableaux sectoriels correspondants des organismes de crédit à l'exportation, tels que les instruments d'examen environnemental
- Informations supplémentaires fournies par l'exportateur/l'auteur du projet
- Rapports techniques et réunions
- Voyages in situ

VI. Catégorie de normes environnementales appliquées

(i) Projets de la catégorie A

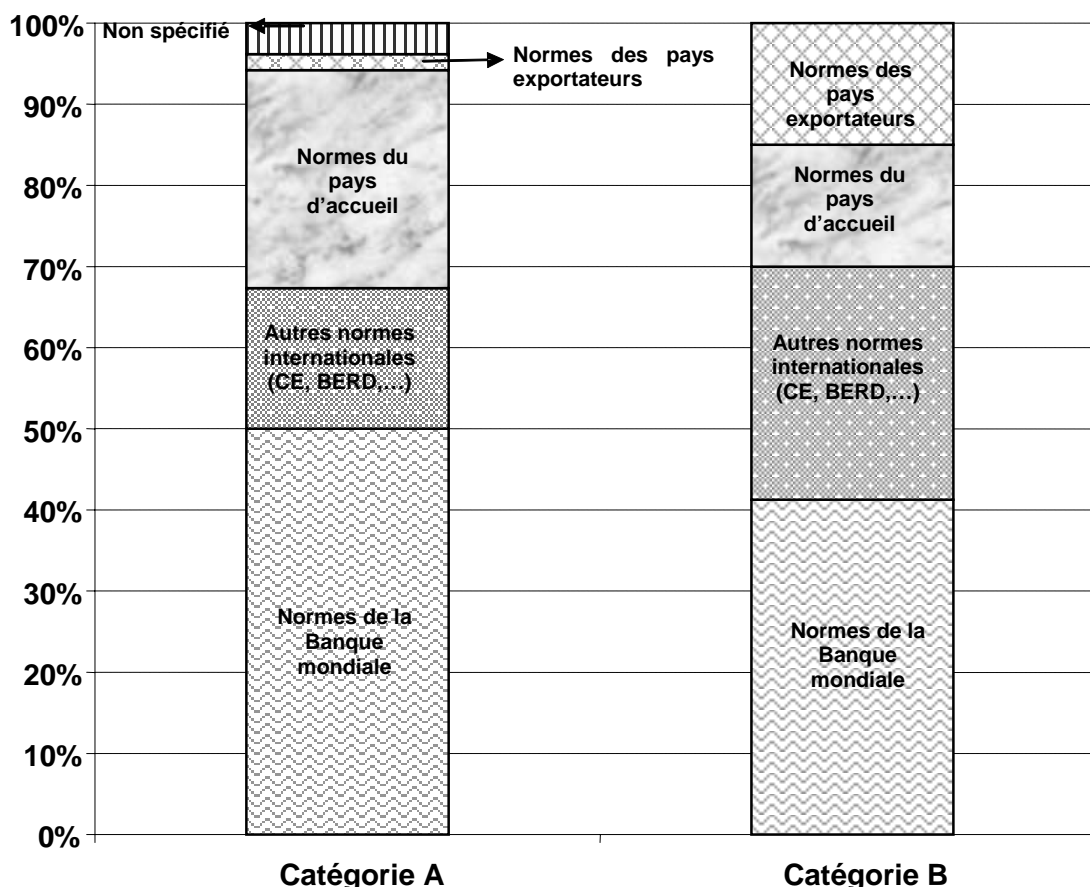
13. En ce qui concerne les projets de la catégorie A notifiés, les normes internationales (normes de la Banque mondiale et autres normes internationales) ont été appliquées par 13 Membres du Groupe de travail à 35 projets, c'est-à-dire à 67,3% du total (65% – 32 projets en 2002). Huit Membres du Groupe de travail ont appliqué les normes internationales à la totalité de leurs projets (23 projets) et trois les ont appliquées à la plupart de leurs projets (11 sur 17). Enfin, deux Membres du Groupe de travail ont appliqué ces normes à moins de la moitié de leurs projets de la Catégorie A (deux projets sur cinq).

14. Les normes du pays d'accueil ont été appliquées à 14 projets – 26,4% – (20% en 2002) et les normes du pays exportateur à un projet –1,9% (12% en 2002).

15. Sur les 35 projets de la catégorie A auxquels des normes internationales ont été appliquées, 26 ont appliqué les normes de la Banque mondiale (soit 74% contre 81% en 2002), dont onze se sont référés en outre aux normes de la CE, de la BERD, de l'OMS, de l'USEPA, du MARPOL et aussi aux normes du pays d'accueil et aux normes locales. Dans les neuf cas restants (26% contre 18% en 2002), les « autres normes internationales » mentionnées ont été les suivantes : AIEA/CIPR, CE, BERD et HELCOM.

16. Le graphique 2 ci-après montre une catégorie de normes environnementales appliquées principalement lors de l'examen des projets des catégories A et B pour 2003.

Graphique 2 : Catégorie de normes environnementales appliquées aux projets des catégories A et B pour 2003



(ii) Projets de la catégories B

17. En 2003, les normes internationales (normes de la Banque mondiale pour 59% et les autres normes internationales pour 41%) [Graphique 2] ont été appliquées à 56 des 80 projets de la catégorie B (soit 70% contre 50% en 2002). Pour 35 des 56 projets auxquels les normes internationales ont été appliquées, les normes du pays d'accueil l'ont aussi été. Pour 12 projets, (15% contre 36 en 2002), seules

les normes du pays d'accueil ont été appliquées ; pour 12 autres (15% contre 14% en 2002), ce sont les normes du pays exportateur qui l'ont été et pour six d'entre eux, les normes du pays d'accueil l'ont été aussi.

VII. Principaux facteurs environnementaux pris en ligne de compte

18. En ce qui concerne les principaux facteurs environnementaux pour les projets de la catégorie A, les Membres du Groupe de travail ont pris plusieurs facteurs en considération, ainsi qu'on l'indique ci-après par ordre décroissant :

- Utilisation de ressources naturelles (notamment flore, faune, sol et écologie) : 26 mentions
- Niveaux d'émission (notamment émissions de gaz, de poussière et radioactives): 25 mentions
- Niveaux d'effluents (gestion des ressources en eau et évacuation des eaux usées) : 22 mentions
- Impacts sur le repeuplement involontaire, les populations autochtones et le patrimoine culturel : 18 mentions
- Évacuation et gestion des déchets (y compris recyclage) : neuf mentions
- Bruits : quatre mentions
- Sécurité d'exploitation : une mention

VIII. Conditions appliquées à la fourniture d'un soutien public

19. Sur les 52 projets de la catégorie A, l'octroi d'un soutien public aurait été soumis à des conditions environnementales supplémentaires (comme la prise de mesures de réduction de la pollution) :

- Octroi d'un soutien public sous réserve de conditions supplémentaires (y compris mesures de mise en conformité) : 22 projets (42,3% contre 22,4% en 2002)
- Octroi d'un soutien public sans imposition de conditions supplémentaires : 22 projets (42,3% contre 77,6% en 2002)
- Pas d'indication : cinq projets.